



# I/ PRESENTATION

L'accueil périscolaire du mercredi se déroule dans les locaux municipaux, mitoyen de l'école primaire « Capitaine Bonnet ». Une salle par tranche d'âge, salle alp pour les enfants de moins de six ans, Salle petite cour pour les enfants de plus de six ans.

Il est à la fois un espace structurant du temps libre des enfants, et un lieu dédié aux loisirs, à la détente et à la découverte.

## 1) Le public

Nous accueillons environ 25 enfants de moins de 6ans et autant de plus de 6 ans.

## 2) L'équipe pédagogique

1 Directeurs BAFD

5 animateurs

1 intervenant médiathèque (tous les après-midis pour les grandes section maternelle et élémentaire)

Des intervenantes extérieures pour les après-midis thématiques proposés à la médiathèque

Ces personnes interviennent en fonction des différentes activités proposées, dans un nombre correspondant au taux d'encadrement demandé par jeunesse et sport, à savoir 1 animateur pour 10 enfants pour les moins de 6 ans, et 1animateur pour 14 enfants de plus de 6 ans. Le nombre de personnel qualifié répond également au taux demandé par jeunesse et sport (20% de non qualifié, 30% stagiaire et 50% de qualifié).

### L'équipe d'animation :

- Participe à l'élaboration des programmes d'animation inscrit dans le projet pédagogique,
- Définit les intérêts éducatifs de l'activité (que va-t-elle apporter à l'enfant ?)
- Prépare le matériel, aménage les lieux, repère les risques, les dangers,
- Motive, dynamise le groupe, permet à chacun de s'intégrer à l'animation,
- Mène l'animation, en assurant la sécurité du groupe,
- Vérifie, range, nettoie les lieux après l'activité, fait un point, une évaluation un bilan de l'animation proposée,
- Est responsable des enfants qui lui sont confiés.

### L'équipe de direction

- Est responsable des enfants et du personnel,
- Assure le bon fonctionnement de l'accueil,
- Assure le suivi des réunions d'équipe, l'évaluation des actions et des stagiaires,
- Contrôle le travail de chacun, aménage et répartit les rôles.
- Rend compte aux élus du déroulement de l'accueil,
- Participe aux journées exceptionnelles de formation, par exemple des stagiaires et des animateurs

## II/ LES OBJECTIFS GENERAUX

### 1) En direction des enfants

- Respecter le rythme des enfants,
- Favoriser l'autonomie et la responsabilité de l'enfant,
- Sensibiliser l'enfant à la vie en groupe, à la citoyenneté,
- Permettre aux enfants d'accéder à de nouvelles activités culturelles et artistiques.

Ce qui implique de la part de l'équipe pédagogique une bonne connaissance de l'enfant, de mettre en place des moyens pour qu'il se responsabilise individuellement ou dans un groupe. Une attention particulière au niveau de l'écoute et de l'observation, et donc une réflexion et une préparation des activités adaptées. Du temps à leurs accorder et ainsi, mettre en place des moyens pour que l'enfant soit capable de respecter les règles de vie du groupe.

### 2) En direction des parents

- Permettre aux parents de participer à la vie des structures périscolaires ;

Ce qui implique de la part de l'équipe pédagogique de créer et de diffuser les informations sur la vie et le fonctionnement de l'accueil Périscolaire, d'aménager des temps de rencontres.

## III/ LE VIVRE-ENSEMBLE

**Respect :**

**Les règles de vie sont établies en début d'année avec les enfants.**

Les enfants doivent être polis, respectueux des règles établies.

Ils doivent respecter les consignes données par les animateurs.

Ils doivent se respecter mutuellement (ni coups, ni insultes)

Ils doivent prendre soin du matériel prêté.

Il est fortement déconseillé d'amener des objets de valeur, toute responsabilité en cas de vol ou de perte sera déclinée.

En aucun cas, les Directeurs ou animateurs ne doivent être pris à partie (surtout devant les enfants) ou faire l'objet d'altercation ou d'injonction de la part des parents d'élèves.

A chaque fin de période, au cours d'une réunion regroupant tous les intervenants des différents temps, nous attribueront une couleur à chaque enfant, celle-ci correspondra au respect des règles de vie dont l'enfant a fait preuve durant la période écoulée.

**Vert** : RESPECTUEUX

**Orange** : RESPECTUEUX DE TEMPS EN TEMPS

**Rouge** : IRRESPECTUEUX

Ces mêmes règles de vie sont établies entre les enfants et les animateurs dans les premières semaines du mois de septembre.

En fin d'année scolaire, seuls les enfants «VERT » et « ORANGE » participeront sur le temps de la cantine à 1,2ou 3 sorties au stade (Pique-nique) organisé par l'accueil de loisirs périscolaire.

### **Sanctions :**

Les enfants ne respectant pas les règles de vie ou les adultes et camarades, se verront réprimandés et un entretien avec les parents pourra être demandé.

Si le mauvais comportement vient à perdurer, l'enfant fera l'objet d'une sanction signalée par lettre aux parents, un avertissement, voire même une exclusion temporaire en cas de récidive pourra être envisagée.

**Toute forme de violence est proscrite et peut entraîner une exclusion sans avertissement écrit préalable.**

## **1° Enfants et Adultes :**

Se retrouver hors de sa famille et rompre avec ses habitudes, les différents Temps Périscolaires sont propices à la découverte, à l'ouverture, et au respect des autres.

Accepter chacun avec ses différences, et vivre avec les autres enfants aux goûts et aux rythmes différents. Rencontrer et apprendre à connaître les enfants que l'on ne fréquente pas sur le temps scolaire.

Le rejet ou l'ignorance des règles élémentaire de la vie sociale amène certains enfants à faire preuve d'incivilité plus ou moins grande. Pour bien vivre ensemble, un seul mot RESPECT : Respect de soi même, le respect mutuel, respect du matériel mis à disposition, le respect des adultes et le respect des règles.

Les règles de vie sont établies ensemble pour les CP, sous forme de jeux avec des images et des couleurs pour le **permis** et **interdit**. Avec les plus grands, cela ce fait de façon plus informelle, puisqu'ils savent lire et écrire. Ces règles sont affichées et doivent être respectées. Les enfants signent le règlement de l'accueil Périscolaire en début d'année avec leurs parents.

## **2) Entre Adultes**

### **Tout d'abord, l'équipe d'animation.**

Les animateurs ont un travail impliquant et parfois déstabilisant, en fonction des difficultés qu'ils peuvent rencontrer.

Chaque animateur doit se sentir partie prenante de l'équipe et montrer son aptitude à travailler avec ses collègues.

Chaque membre du groupe d'animateur doit pouvoir s'exprimer clairement, sans excès. La notion de RESPECT est là aussi indispensable au bon fonctionnement.

### **L'équipe (direction, animation) et les parents**

Favoriser l'échange et l'information, est la clef de la réussite, au même titre que la notion de respect. Respect pour notre travail, respect du choix d'éducation donné à leurs enfants. Nous n'avons pas à porter de jugement sur leurs choix.

Le règlement doit être signé en début d'année, nous espérons les sensibiliser et les impliquer dans le fonctionnement de la structure.

## **IV/ L'organisation et les projets d'animations**

### **JOURNEE TYPE enfant moins de 6 ans**

- 7h30 à 9h00 Temps d'accueil

-9h00 à 9h30 collation

-9h30 à 11h15 Activité par groupe d'âge en ateliers deux ou trois en fonction des effectifs

-11h15 à 11h45 Petits jeux retour ou calme.

-11h45 à 12h00 toilettes préparation repas

-1200 à 13h00 repas

-13h00 à 13h30 Installation Sieste

-13h30 à 15h30 Sieste (petite et moyenne section)

-14h00 à 16h00 Atelier médiathèque (grande section)

-15h30 à 16h00 petits jeux

-16h00 à 16h30 gouter

-16h30 à 16h45 petits jeux

**-16h45 à 18h00 Temps d'accueil** sous forme d'atelier intérieur extérieur

## **JOURNEE TYPE enfant moins de 6 ans**

**- 7h30 à 9h00 Temps d'accueil**

**-9h00 à 9h30 collation**

**-9h30 à 11h30 Activité**

Atelier sportif stade plateau sportif ou gymnase en fonction de la disponibilité

Atelier art plastique

en fonction de l'envie des enfants

**-11h30 à 11h50 Petits jeux tps libre**

**-11h50 à 12h00 préparation repas**

**-12h00 à 13h00 repas**

**-13h00 à 14h00 Petits jeux tps libre**

**-14h00 à 16h00 Atelier Médiathèque avec intervenante** (planning thème partie suivante)

**-16h00 à 16h30 gouter**

**-16h30 à 16h45 petits jeux tps libre**

**-16h45 à 18h00 Temps d'accueil**

### **III/ LES PROJETS D'ANIMATIONS**

En réponse à un des objectifs du projet éducatif de la commune, à savoir « développer des activités en ayant souci de les inscrire dans la réalité locale », nous avons décidé d'intégrer dans les thématiques de l'année les actions menées par le conseil municipal des jeunes, par la médiathèque et la commune.

Les animateurs en charge d'un groupe, doivent au préalable remplir une fiche d'activité qui permettra d'établir un suivi des animations proposées. Cette fiche a pour but de décrire l'activité, d'y noter les objectifs éducatifs ainsi que son évolution et d'y noter les besoins en termes de matériels.

Les fiches par activité seront affichées au bureau ; chaque animateur pourra les consulter afin de faciliter le travail de chacun (absence, remplacement, compréhension du jeu).

Les thèmes de cette année pour l'alp seront :

- L'automne et halloween (sept octobre)
- La fraternité (Magalas art novembre)
- Noel (décembre)
- L'hiver (janvier février)
- Carnaval(février mars)
- Le printemps (Avril mai)

- La fête de la musique (juin)
- L'été (juin)